

Europe et International

Assemblée Générale Espagnole : Redes Cristianas décembre 2013

Le chemin de St Jacques

Ça n'est pas pour un pèlerinage que j'ai pris le chemin de St Jacques de Compostelle, mais pour assister les 6 et 7 décembre derniers, à l'Assemblée de Redes Cristianas, les Réseaux Chrétiens Espagnols dont c'était la quatrième Assemblée. Un échange d'invitations, puisqu'une semaine plus tôt, pour l'Assemblée Générale de Parvis, nous avions avec nous à Lille, un ami de Redes Cristianas (RC) : Hugo Castelli.

Le ton de cette assemblée était donné d'emblée par son thème : « **Faire bouger les réalités, provoquer des révoltes avec Jésus de Nazareth** »

Entre nos deux Assemblées, beaucoup de ressemblances sur lesquelles je ne m'appesantirai pas : préparation avec et par les groupes locaux de Galice où se situe Compostelle. Même tranche d'âge des participants, même durée d'assemblées, même forme de célébration et grosso modo, même type d'organisation. Mais aussi, et c'est sur elles que j'insisterai, des différences qui m'ont fait connaître des saveurs nouvelles dont je voudrais vous entretenir.

Qu'est-ce que Redes Cristianas ?

Redes est un réseau de plus de 200 groupes, communautés et mouvements catholiques de base, créé en 2005. Son siège est à Madrid et son Assemblée se tient tous les deux ans. Plus de 200 personnes étaient réunies à Santiago, mais beaucoup n'avaient pu rejoindre le Nord de l'Espagne : trop loin, trop cher.

C'est une Coordination Nationale qui assure l'animation et la régulation du réseau tandis que deux assemblées de représentants ont lieu chaque année. Pas de revue papier comme

la nôtre à Parvis mais la publication chaque semaine d'un éditorial sur des sujets d'actualité. Voici quelques extraits de la présentation que les amis de Redes font de leurs réseaux :

« Nous prétendons être une autre voix, critique et alternative »... « Nous sommes tous et toutes mus par les mêmes désirs de transformation et de changement...Nous voulons aider à trouver des réponses aux grands problèmes qui se posent, tant dans la société que dans l'église, inspirés de l'évangile et de Vatican 2...

L'Eglise a besoin d'une transformation profonde dans toutes ses dimensions : bibliques, théologiques, éthiques et morales, pastorales et liturgiques, mystiques et organisationnelles »

Un pied dedans, un pied dehors

Le vendredi 6/12 au matin, une visite de Santiago fut proposée à celles et ceux qui étaient déjà arrivés à l'hôtel-auberge de la Salle (prononcez la Saillé en espagnol mais il s'agit de Jean Baptiste de la Salle- avec à côté son école des Frères des écoles chrétiennes). Les écoles catholiques sont nombreuses en Espagne et les cours de religion cristallisent les oppositions entre partisans et opposants du concordat signé entre l'état et l'église catholique.

Nos travaux auront lieu un peu plus loin, à la Faculté des Sciences de l'Education.

Notre assemblée avait donc, si l'on peut dire, un pied dans la chrétienté, l'autre dans la société laïque.

Une introduction peu banale

J'en retiendrai trois moments.

-Tout d'abord, accompagnés d'une voix off, trois personnages, vêtus et barbouillés de noir, nous ont mimé certains passages des documents préparatoires. J'ai trouvé que cette mise en scène rendait bien visibles les engagements de Redes Cristianas (RC)

– Ensuite, nous avons entendu un texte sur les femmes, écrit et lu par une femme. Lu non seulement en langue castillane c'est à dire en espagnol, mais traduit en basque, catalan et galicien « pour parler haut et fort les langues de la périphérie ». Ces langues, comme vous le savez peut être, sont de la première importance pour les régions concernées. Ce texte d'affirmation féministe dénonçait les violences faites aux femmes.

Nous avons entendu, au féminin, des mots masculins, heureux dépaysement ! Car Il s'agit, disait le texte de « Parler au féminin pour rendre visible la visibilisation des femmes. « Notre visibilité est de travailler aussi à votre dignification à vous, compagnons hommes » Plus loin, « nous sortons avec Jésus de Nazareth du socialement correct, de l'ecclésiatement acceptable ». Et encore : « Enlever cette robe de petite fille bonne et obéissante qui m'étouffe. On me l'a faite à la maison, on me l'a faite à l'école, au catéchisme, au travail, dans la paroisse et dans le parti. Je suis cousue de partout dans ma robe trop étroite, tout mon corps a mal. »

Des comités de femmes présents dans plusieurs régions, entre autres en Galice et en Catalogne, entretiennent des liens transversaux au sein de RC, ces liens étaient très perceptibles au cours de ces journées.

Faut-il rappeler que notre mot machisme est un mot d'origine espagnole : *machismo* et que sans doute, le chemin de libération des femmes dans la société et dans l'église espagnoles, part de plus loin encore que le nôtre en France.

– Enfin, de courtes phrases rédigées et présentées par des associations, ont été fixées sur un support peu banal. En voici quelques-unes que j'ai notées au passage :

- Sans rénovation, il n'y a pas d'évolution
- La solidarité, c'est la tendresse des pauvres
- Jamais plus
- Dans l'Eglise et hors de l'Eglise, nous sommes anti système.
- Faire en sorte que l'économie soit un service et non un ennemi.

Ces phrases et d'autres encore furent disposées sur un grand filet de pêche, au-delà de la symbolique que cela implique, il faut savoir que le mot *redes* signifie en espagnol, non seulement réseaux mais filets.

Une diversité d'ateliers

Se sont tenues deux séries d'ateliers, soit au total douze ateliers différents sur les deux jours, préparés et animés par des groupes, mouvements ou communautés, membres de Redes. Mis à part les ateliers 1 et 7 concernant l'Appel au peuple chrétien, les dix autres, se sont partagés à égalité questions de société d'une part, questions ecclésiales et spirituelles d'autre part. Ces ateliers furent, me semble-t-il, un bon reflet de ce que sont les RC. Dans l'intitulé des ateliers figuraient le plus souvent les mots exprimant la révolte et la résistance, la transformation et le changement.

J'ai donc participé à deux ateliers.

L'étonnant atelier 3, intitulé : « Quelques concepts fondamentaux transformant la théologie des communautés » a été conçu et animé par des communautés de la région de Murcie, à partir de leurs recherches sur le Dieu de l'univers, recherches prenant en compte les découvertes de la science. Dieu participant de l'évolution de cet univers en expansion. « Dieu doit surgir tout naturellement de l'intérieur de l'expérience globale et holistique que nous avons de l'univers et de nous-mêmes : en comprenant que la vie fonctionne de façon dynamique, en expansion, évolution et autoréalisation. » J'ai admiré que des gens comme on dit « de la base » aient osé s'attaquer à un pareil sujet, ils ont présenté une vidéo et remis un livret à chacun des participants en fin d'atelier : du beau travail !

Le 2° atelier auquel j'ai participé m'a prouvé, s'il en était besoin, que rien ne se décide, rien ne s'organise juste en claquant des doigts. Mais de quoi s'agissait-il ? De Madrid 2015, un grand projet d'Appel au peuple chrétien, au cours

d'un rassemblement national et même international puisque des Sud-Américains seront invités à l'occasion du cinquantième de la clôture de Vatican 2.

D'après le document préparatoire, ce qui doit se construire là, le sera à partir des quatre piliers suivants :

– « la laïcité et l'affirmation de «l'autonomie de la société dans tous les domaines, (philosophique, scientifique, politique, éthique...)

-La pauvreté comme lieu de vie et d'interprétation

– L'interreligieux comme fin de la voie unique

– La Fraternité face à l'autorité, comme principe régulateur des relations sociales. »

Sont affirmés : une réflexion approfondie sur l'Eglise du 21^e siècle, un exposé sur la vie de l'église depuis Vatican 2 jusqu'à aujourd'hui : réussites, avancées, évolutions. Une attitude de collaboration par rapport à l'air nouveau apporté par le pape François. Une conviction : celle de la libération effective qu'apporterait une réforme de l'église institution. Vaste projet auquel s'ajoute la participation de Redes aux initiatives de Concil 50, prises par le Réseau Européen Eglises et Libertés.

Un mystérieux acte public

Quand j'ai vu sur le programme que le samedi, en fin de matinée, était prévu « un acte public » je me suis interrogée : Une conférence de presse peut être ? Ma surprise fut grande quand j'ai compris qu'il s'agissait **d'une manifestation dans les rues principales de Santiago**. Un soleil d'hiver éclairait la ville et les parapluies, prévus pour l'occasion, nous servaient plutôt d'ombrelle. Chacun d'eux portait une grande lettre destinée à prendre place dans des mots encore inconnus.

Ouvrant la marche et tenue par des membres de la Coordination, une grande banderole sur laquelle figurait le thème de l'Assemblée, annonçait la couleur. Les mots d'ordre que nous

étions invités à reprendre et les tracts distribués, concernaient le chômage. Un taux de chômage faramineux, dépassant les 27% de la population active et touchant un jeune sur deux. Furent dénoncées aussi l'insuffisance des retraites, les expropriations liées à la crise immobilière, la pauvreté et toutes les formes d'exclusion. Furent demandées plus de justice et plus de démocratie dans une société espagnole en très grande souffrance.

A un moment de la manifestation des revendications ecclésiastiques ont fusé : nous passions devant l'archevêché !

Arrivés à destination, les parapluies déposés à terre, se sont organisés pour former les mots *rebeldias*, révoltes. (autres mots?)... Quelques prises de parole et un manifeste ont clos cet acte public aussi courageux qu'inattendu.

La célébration et la soirée conviviale

La célébration fut très belle. Nous y avons trouvé cet espace symbolique et structurant, en synergie avec le monde, avec l'évangile – nous nous sommes ressourcés à l'auberge d'Emmaüs – mais aussi avec celles et ceux qui sont engagés dans des mouvements de résistance et de solidarité.

La soirée de vendredi fut très animée : notre dîner s'est achevé par la dégustation d'une spécialité galicienne et par des chants repris ensemble.

Redes Cristianas et Parvis

Une mini réunion improvisée a porté sur les liens entre nous : Redes, Parvis et le Réseau Européen. Sur ce qui existe déjà et qu'il convient de soutenir à Bruxelles et à Strasbourg, au niveau Conseil de l'Europe et Parlement européen.

Il fut aussi question de PCQVP, Publiez ce que vous payez, association dans laquelle des membres de Parvis et de Redes Cristianas sont engagés. J'ai dit aux amis Espagnols que la question internationale étant un des trois axes de nos orientations, Parvis travaille à ce que 2015 soit plus que le simple anniversaire de Vatican 2. Nous avons évoqué à ce sujet

la rencontre des Catacombes prévue à Rome pour Concil 50 mais aussi les gestes forts à poser dans nos pays respectifs. En 2015, espérons-le, seront précisées les orientations prises par le pape François.

Ce compte rendu est bien incomplet, je ne vous ai pas conté tous ces moments vécus : les personnes et les groupes rencontrés, l'amitié partagée.

Je dois dire mon admiration pour ce Réseau espagnol, son organisation et son dynamisme. Dans une société durement touchée par la crise, Redes Cristianas occupe vaillamment son terrain de résistance sociétale et ecclésiale.

Ces dernières années, Redes et Parvis ont fait du chemin ensemble, celui qui reste à parcourir d'ici 2015 et au-delà, verra sans nul doute la continuation des échanges entre nos deux réseaux si proches dans leur démarche. Je suis rentrée en France, j'y ai retrouvé sur le Parvis d'autres visages, d'autres cultures mais toujours ces mêmes recherches de sens vers plus d'humanité.

Annie Barbay

Lien IMWAC : <http://www.we-are-church.org/joomla/>

Compte rendu de l'AG du Réseau Européen à FREISING DU 3 AU 6 MAI 2012

APPROCHE AG EN-RE à FREISING 3-6mai 2012

Ce serait une gageure de prétendre résumer en quelques paragraphes ce qui s'est passé pendant 3 jours pleins à Freising lors de l'AG du Réseau Européen Église et Liberté. Il est recommandé de parcourir d'abord les minutes (en anglais, bien sûr) que le Secrétaire en a rédigées peu de temps après la clôture des travaux (6 pages de brefs relevés de décisions). Puis de se rendre sur les sites appropriés,

lorsque les différents rapports auront été fournis, il faut l'espérer en plusieurs langues.

Il convient sans doute, par ailleurs, de se tenir informé régulièrement du fonctionnement d'instances européennes (Parlement Européen, Conseil de l'Europe, Commission Européenne, Conseil Économique et Social, BEPA =Bureau of European Policy Advisors=, Cour Européenne de Justice, etc.) qui « encadrent » forcément les actions que nous pouvons mener sur notre continent, et dont beaucoup de décisions dépendent. Il se trouve que les « autorités » catholiques romaines se sont depuis longtemps infiltrées à l'intérieur de ces structures et tentent, par tous les moyens, de faire prévaloir leurs points de vue, dans tous les domaines, faisant fi de toute approche tant soit peu « laïque ».

Il faut surtout, en conclusion, ne pas oublier tous les regroupements que des chrétiens de notre sensibilité ont constitués non seulement pour donner un « visage » à une église autre, mais aussi pour leur servir d'intermédiaires représentatifs dans le cadre des sociétés où ils vivent. Comme nous le savons, ces regroupements sont nationaux et internationaux. L'une des choses les plus frappantes lorsque l'on doit circuler dans ces « réseaux » entrelacés et complexes, c'est le bouillonnement qui y est en cours. Mais, bien entendu, il y est peu fait référence dans les médias. Cette turbulence créatrice ne peut exister sans tensions et tiraillements. Partout nous le savons. L'autorité archaïque de l'église de Rome ne fait elle-même que tenter de cacher, de façon de plus en plus illusoire, ses fractures intérieures, qui sont le signe de son inadaptation au siècle.

Freising. Quelques temps forts.

L'amitié. Ce n'est pas rien. Beaucoup des représentants officiels des associations nationales se connaissent depuis des années. Ils sont très engagés, et travaillent beaucoup. Ils savent qu'ils sont porteurs d'espérance, au nom de leurs

mandants. Certains ont passé la main – ou tentent de le faire – d'autres sont morts ; nous savons que c'est le cas d'Hubert Tournès qui fut l'un des fondateurs. Le moment des repas ou les soirées – quand elles ne sont pas encore placées sous le signe de la réunion de travail –, ou la sortie qui clôture la journée d'étude, ou encore la très belle, très simple et très fraternelle célébration à laquelle nous avons participé le dimanche matin, sont l'occasion de vrais moments d'émotion et presque d'intimité.

Mais, bien sûr, cela n'empêche nullement que les débats soient parfois très âpres. Ce fut incontestablement le cas pour la décision prise assez largement de l'adhésion du RE à l'ASE, puisque nous venons d'apprendre que WAC Autriche a décidé de quitter le RE après ce vote. Les réactions de toutes parts sont à la désolation après l'annonce, puisque Matthias Jacubec a été officiellement invité à continuer, malgré cela, à venir aux AG...

Il est aussi clair pour tout le monde que le travail fait par François Becker à Strasbourg (Conseil de l'Europe) est considérable. Mais la qualité de ce qu'il y fait effraie un peu les successeurs putatifs, et la relève peine à s'engager. Il faut dire que la tâche est considérable. Elfriede Harth, extrêmement compétente et parlant de façon exceptionnelle 4 langues, a accepté il y a déjà quelque temps de contribuer à ce remplacement, mais, devenue grand-mère pour la 8^{ème} ou 9^{ème} fois, elle tient à garder « un peu » de vie personnelle... Simon Bryden-Brook, le secrétaire du RE, semble sur le point de s'engager lui aussi. Peut-être que les choses bougent. Pour EPPSP, il a bien été décidé que j'y représenterai en titre le RE.

Pour ce qui est de Concile 50, des décisions ont été prises, conjointement avec IMWAC, mais les choses, là aussi, progressent lentement. La conférence de presse du mois d'octobre semble en bonne voie de mise au point. Le principe

d'actions démultipliées, que j'ai d'ailleurs appuyées au nom de Parvis, est accepté. Il faudra donc que nous mettions en pratique de notre côté ce à quoi nous nous sommes engagés dans la mesure où nous l'avons proposé.

Pour revenir au débat très approfondi qui a été mené sur la laïcité, il convient de dire que, si le dimanche il y a eu beaucoup de tension, l'atelier du vendredi a été nettement plus paisible. Chacun a pu s'y exprimer en vérité – ce qui ne laissait pas présager la quasi-rupture qui s'est produite 2 jours plus tard. À la fin de l'atelier, la création d'un groupe de travail a été décidée dans le but d'harmoniser un peu les conceptions de la laïcité, en même temps que l'on tenterait d'éclairer les pures questions de sémantique. Je vous renvoie au CR que j'en ai fait.

Le samedi, nous avons eu un bel exposé du Professeur Dr. Franz Köck, justement sur la laïcité. J'ai trouvé son approche assez originale, et pourtant j'en ai entendu beaucoup... Pour faire extrêmement court, notre époque verrait le triomphe de la liberté individuelle, qui l'emporterait donc sur la primauté des « groupes » (les églises, par exemple). Les États auraient alors la responsabilité irréfragable de faire respecter cette liberté individuelle contre les « communautés », et les groupes n'auraient plus le droit d'imposer quoi que ce fut qu'ils ne voudraient pas à leurs membres mêmes. La « sécularisation » conduirait donc inexorablement à la modification profonde des structures internes de tout rassemblement citoyen, les églises étant toutes désignées. Simon Bryden-Brook a promis une traduction de la conférence (faite en allemand). Il faut dire que la traduction simultanée faite à toute vitesse à partir du texte écrit qui était entre les mains d'interprètes peu performantes n'a pas aidé à la compréhension.

L'après-midi, nous avons visité le camp de concentration de Dachau, sous la conduite très éclairée d'une guide italienne (qui nous parlait français). Faut-il dire que ce fut

bouleversant ? La soirée s'est terminée par une visite de la jolie ville de Dachau, connue, avant que le 1^{er} camp de concentration n'y fût créé, pour être un lieu de rencontre privilégié des peintres au début du XX^{ème} siècle, un peu comme Pont-Aven en France... Et nous avons dîné ensemble dans un petit restaurant de la ville.

Beaucoup reste à dire. Des quantités de documents développés sont à votre disposition. N'hésitez pas à les demander. J'ai même quelques photos ; vous pouvez en voir d'autres sur le site que tient scrupuleusement Valerie Stroud, de Portsmouth, Angleterre.

Le 6 juin 2012

Didier Vanhoutte

Chers amis des Parvis,

Notre fédération a donc décidé, comme vous le savez, de soutenir un groupe de membres de nos associations plus particulièrement engagé à **l'international**, le **GIF**.

Les tâches sont très nombreuses et intenses. Certaines de nos associations, et la fédération elle-même participent aux travaux de regroupements internationaux, **Le Réseau Européen Eglises et Libertés** et le *Mouvement International Nous Sommes Eglise* **IMWAC:International Movement We Are Church**, sans parler bien sûr des relations internationales que certains de vos mouvements ont eux-mêmes à l'international, comme la Fédération internationale des prêtres mariés, ou les liens internationaux déjà existants de David et Jonathan. Certains d'entre nous représentent éventuellement ces mouvances dans des instances internationales: le **Forum Social Européen**, **Le Conseil de l'Europe**, la **Plateforme du Parlement Européen pour la Laïcité en Politique**, ou participent à des regroupements associatifs autres, tel les **3i**, ou encore **l'Atelier Afrique** du

Réseau Européen. Il importe que vous vous teniez au courant de toutes ces actions capitales pour le progrès de nos idées par l'intermédiaire de vos représentants au CA de Parvis, en lisant la revue, ou en consultant certains de nos sites (Parvis, FHEDLES, NSAE, Partenia, etc.), ceux d'associations elles-mêmes très directement impliquées.

L'une des choses les plus impressionnantes revient à constater la puissante convergence de milliers de chrétiens dont nous sommes proches en Europe, et même dans le monde entier. Et d'observer aussi que le système catholique romain tel qu'il est tente d'endiguer partout la vague qui est en train de se former. Les signes sont partout encourageants et multiples.

La question de la communication reste cependant une inquiétude tant la pratique des langues est déterminante

A titre d'exemple, je vous propose 2 traductions que j'ai faites très récemment, qui se trouvent sur certains sites, et qui sont très emblématiques non seulement de la révolte qui gronde, mais aussi de l'esprit d'initiative qui prévaut partout.

Croyez à ma fidélité,
Didier Vanhoutte

Lettre ouverte au Professeur Joseph Ratzinger, pape Benoît XVI

Cher Joe,

Il y a quelques années lorsque tu étais encore à la tête du Saint Office (« ...de la Sainte Inquisition » est, comme tu le sais, toujours gravé dans la pierre en haut du sombre édifice juste à côté de la place Saint Pierre), je t'ai écrit une lettre ouverte au sujet du rôle des femmes dans l'Église catholique. À cette époque, je me suis adressé à toi d'un familier « Cher Joe », me fiant à notre relation de la fin des années 60, début des années 70 lorsque j'étais Professeur Invité de la Faculté de théologie catholique de l'Université de Tübingen, et que tu y étais Professeur Ordinaire. Je l'ai

fait pensant que cette forme d'adresse te dirait que j'espérais vraiment que tu ouvres ton esprit et ton cœur pour entendre ce que je voulais te dire. Je n'ai, à cet égard, pas de moyen de savoir si j'ai réussi, aussi peu que ce soit. Pourtant, me fiant à notre « collégialité » passée, je me tourne vers toi de nouveau de cette façon fraternelle.

Je suis troublé que tu aies, particulièrement récemment, donné des signes qui sont en opposition avec les termes et l'esprit du Concile Vatican II, durant lequel, en jeune théologien de premier plan, tu as aidé notre chère Église catholique à passer du Moyen-Âge à la modernité. Plus, alors professeur à notre Université « Alma Mater » de Tübingen, tu as, avec le reste de tes collègues de la Faculté de théologie catholique, publiquement plaidé pour 1) l'élection des évêques par les fidèles, et 2) un mandat limité des évêques (voir le livre *Des évêques démocrates pour l'Église catholique romaine*, http://institute.jesdialogue.org/ecumenical_press/democratic_bishops).

Maintenant

– <http://www.nytimes.com/2012/04/06/world/europe/pope-assails-disobedience-among-priests.html?ref=world> – tu réprimandes publiquement des prêtres catholiques loyaux pour avoir fait précisément ce pour quoi tu as plaidé si noblement précédemment. Eux et de très nombreux autres à travers l'Église catholique universelle suivent l'exemple de ta jeunesse, essayant désespérément de faire avancer notre Mère que nous aimons, l'Église, dans la modernité. J'utilise délibérément le mot « désespérément », car dans ta propre terre natale, l'Allemagne, et ailleurs en Europe, les églises sont vides, de même que le cœur de nombreux catholiques qui entendent les mots glaçants venus de Rome et des évêques qui obéissent inconditionnellement (comprendre : les « béni-oui-oui »). Dans mon pays, l'Amérique, lieu de naissance de la liberté moderne, des droits humains et de la démocratie, nous avons perdu – en cette génération seulement ! – un tiers de

notre population catholique, 30 millions, parce que les promesses de Vatican II et de sa quintuple révolution copernicienne (en se tournant vers 1- la liberté, 2- ce monde, 3- un sens de l'histoire, 4- la réforme interne, et surtout, 5- le dialogue) ont été si délibérément rejetées par ton prédécesseur, et maintenant de façon croissante par toi.

Joe, tu étais connu comme l'un des théologiens de Vatican II qui ont défendu l'appel du pape Saint Jean XXIII pour l'*aggiornamento* (la mise à jour) par l'esprit de réforme du retour aux sources originelles stimulantes (*ressourcement* !) du christianisme (*ad fontes* ! – aux fontaines !). Ces sources démocratiques, éprises de liberté de l'Église des débuts étaient exactement les « sources » reconstituantes, les « fontaines » du renouveau qui étaient expliquées par le menu par toi et par tes collègues de Tübingen.

Je te prie instamment de retourner à cet esprit *réformateur* initial de ta jeunesse. Cet esprit revient à ma mémoire au moment où se prépare la célébration du 50^{ème} anniversaire du *Journal des études œcuméniques*(JES), que ma chère femme Arlene et moi-même avons créé en 1964. On y trouve, dès la première édition, des articles de ton ami et collègue Hans Küng, théologien de Vatican II, et de toi-même (!), veillant à franchir le gouffre séparateur de la Contre-Réforme qui mettait l'Église catholique à part du reste du christianisme, et en vérité du reste du monde moderne.

Joe, dans cet esprit, je t'exhorte à retourner à tes fontaines *réformatrices* : Retourne *ad fontes* !

Pax !

Len

Leonard Swidler, Ph.D., S.T.L. dialogue@temple.edu

Auteur de plus de 70 ouvrages dont certains ont fait date

Professeur de Pensée catholique et de Dialogue interreligieux,
Temple University

Co-fondateur, Association pour les Droits des Catholiques dans
l'Église

Traduction (relue, amendée et acceptée par l'auteur) : Didier
Vanhoutte

Le Réseau Européen : Eglises et Libertés a tenu son assemblée Générale et ses journées de travail à Barcelone du 28 avril au 1er mai 2011 avec des délégués de Grande Bretagne, Allemagne, Belgique, Italie, Espagne, Catalogne, Pays-bas, Autriche, Portugal et de France (Didier Vanhoutte était le porte parole accompagné de quatre autres Français – Parténia 2000, FHEDLES, NSAE-)

Un compte rendu général sera publié dans la lettre des Réseaux des Parvis en novembre prochain.

Il est certain que la laïcité a été au coeur des débats du Réseau Européen :

1. CR et débat sur la décision de la CEDH de débouter les parents Lautsi en Italie sur l'affaire des crucifix dans les écoles publiques, donnant ainsi raison à l'Etat italien et au Vatican.

2. Intervention de l'ancien vice-président de la « Generalitat » de Catalogne le matin de la « journée d'étude » (samedi 30 avril). Il nous a entretenu assez longuement, et en catalan, de la laïcité dans cette province autonome.

3. Toute la question de l'entrée du RE dans Alliance, regroupement un peu issu de la « Plateforme » de Bruxelles.

Intervention de Federico Mayor Zaragoza :

Prise de parole très convaincue et vibrante sur la laïcité en Catalogne (7 millions d'habitants et 300 langues parlées, l'immigration aidant). Lui-même se « déclare » agnostique, et on sent que cela l'oblige à une sorte de surenchère pour prouver que la laïcité catalane n'est pas anti-religieuse. Il dira même que, bien qu'il soit tout à fait favorable à la séparation du politique et du religieux, il considère que ce qui se passe en Catalogne par rapport à la laïcité ne peut pas se comparer au modèle français. Il estime justifié que le gouvernement provincial entretienne des relations étroites avec les diverses religions, et que ce dialogue puisse éventuellement aboutir à une forme de soutien.

Il convient de ne pas oublier que la Catalogne est quand même dans le cadre espagnol, et que la situation n'a pas encore abouti à ce qu'est la situation française.

Alliance

Le débat sur Alliance a beaucoup occupé les esprits. Trop sans doute.

Les faits, sauf erreur de ma part:

Le Groupe de Coordination du RE, qui gère le réseau entre 2 congrès, avait pris en cours d'année la décision ferme d'entrer dans Alliance. Cette décision a été très mal reçue des Autrichiens, et probablement des Polonais, qui semblent retarder leur entrée dans le RE de ce fait. Les Autrichiens ont été à l'origine de la « Requête » qui a conduit à la création de tout le réseau « Nous Sommes Eglise ». Par ailleurs, les relations entre l'Etat et le catholicisme sont dans ce pays très étroites. Comme en Allemagne, l'Eglise bénéficie de l'impôt. Il se trouve que les catholiques « réformateurs » font en fait, malgré tout, très souvent partie du système. Ils sont souvent des « employés » de l'Eglise catholique. Ils sont donc critiques jusqu'à un certain point seulement.

Comme Alliance remet en question tout lien officiel entre la

puissance publique et les religions, les Autrichiens se disent en fâcheuse posture si le RE entre dans Alliance. Ils remettent même en question leur appartenance.

Les débats ont été longs, houleux, répétés.

Il a finalement été décidé de remettre la décision d'entrer dans Alliance à l'année prochaine, et de demander à Alliance de revoir certaines définitions de ses statuts. On voit que cela n'est pas simple, puisque le RE avait déjà fait une démarche officielle pour son entrée.

Il y eut d'autres moments d'âpres discussions, celles auxquelles a donné lieu la rencontre informelle d'IMWAC.

Une fois de plus, ce sont les Autrichiens qui ont créé l'incident en tentant de promouvoir leur initiative « Vatican III », qui reviendrait à rédiger, avant le 50ème anniversaire de la clôture du concile Vatican II (2015), à « récrire » des textes essentiels. Il s'agit bien sûr d'un travail qui serait considérable. Une très forte opposition s'est fait jour entre le représentant autrichien et le représentant/observateur américain, le théologien Anthony Padovano, qui venait faire la promotion de Council 50, qui devrait réunir beaucoup de catholiques (des milliers?) en 2015 à Rome. Une première étape doit avoir lieu à la Pentecôte, en juin, à Detroit, où 1500 participants sont attendus, dont un certain nombre d'Européens. Il a alors été observé que les 2 démarches ne pouvaient pas être menées de front, et que l'une ou l'autre devrait inévitablement s'effacer.

On peut pratiquement dire que la cause est entendue, et que Vatican III a « du plomb dans l'aile ».

Il y a certainement beaucoup d'autres choses à dire. J'en ajouterai quelques-unes.

- Une grande nouvelle, une décision très positive, qui n'a pris que quelques instants, tant elle était espérée: Noi Siamo Chiesa a été accueilli comme membre officiel du RE.

- Dans la partie tourisme, 2 grands moments, la visite guidée de la Sagrada Familia le vendredi soir, et celle du monastère

de Montserrat, haut lieu de la lutte contre le franquisme et de l'esprit de réforme dans le catholicisme, le samedi soir. Le Père Prieur qui nous a reçu n'a malheureusement pas fait mention, dans sa très courtoise intervention en français, de cette dure période.

• Nous avons dîné 2 soirs au restaurant. Ce furent 2 grands moments d'amitié, tout à fait à l'image de Esglesia Plural, l'association catalane qui avait excellemment tout organisé. Même l'eucharistie partagée le dimanche matin a été un grand moment.

Didier

Voir le site : <http://www.en-re.eu>

Le G8 à Deauville 26 et 27 mai 2011 : toujours la même comédie

Les annonces du G8 communiquées dans la déclaration finale issue du sommet de Deauville sont sans surprise : derrière un voile de bonnes intentions, elles visent toutes à promouvoir les intérêts économiques des pays du G8, à capter des parts de marché et à resserrer l'étau de l'austérité tout en poursuivant des politiques sécuritaires et guerrières. Ainsi, sous couvert d'aide à la Tunisie et à l'Égypte, il s'agit d'imposer le Fonds monétaire international, ses recettes néolibérales et ses plans d'austérité sociale, via les prêts accordés à ces deux pays. Le FMI vient d'ailleurs de l'annoncer clairement : pour cette offre de soutien, il « appelle à des politiques soutenant un environnement favorable pour le secteur privé ».

Quand il est question de « tirer toutes les leçons nécessaires » de la calamité de Fukushima, la poursuite du développement de l'industrie nucléaire n'est absolument pas remise en cause pourvu que soit prise en compte la « sûreté nucléaire », ce qui rassure certainement les champions de l'atome du G8. Les vrais enjeux de sobriété énergétique et de

développement d'autres sources d'énergie renouvelable n'ont même pas été mis sur la table.

En pleine crise économique et sociale, les pays du G8 affichent tranquillement leur croyance inébranlable dans le néolibéralisme économique : « Le G8 réaffirme son soutien de longue date aux marchés libres et ouverts ». Les huit réaffirment le rôle fondamental de l'OMC pour libéraliser les marchés et s'engagent à multiplier les efforts pour aboutir à un accord multilatéral en son sein. Les huit ne manquent pas non plus de se réjouir des mesures d'austérité mises en place en Europe, censées restaurer l'emploi et la croissance.

Ainsi le G8 reste fidèle à lui-même : un sommet des huit chefs d'États les plus riches qui ambitionnent toujours de gouverner le monde, des discussions opaques qui se font dans le dos des peuples, des millions d'euros dépensés et des dispositifs sécuritaires disproportionnés, des mouvements sociaux qui ne peuvent manifester que très loin de Deauville, au Havre, encadrés par des hordes de policiers...

Cette « gouvernance mondiale » se fait sans les peuples et contre leurs intérêts. Reste à amplifier la mobilisation face au G20 de Cannes en novembre prochain, qui s'impose peu à peu comme le nouveau directoire mondial. En écho aux soulèvements dans les pays arabes, en Espagne et un peu partout dans le monde, nous appelons les mouvements sociaux internationaux à converger face à un G20 illégitime, un G20 de mèche avec les intérêts financiers et bancaires, pour réclamer la démocratie maintenant.

Attac France,
Paris, le 27 mai 2011

Face aux urgences écologiques et sociales, quelles transitions ? Quelle production pour quelle consommation ?

Les capacités de la planète sont limitées, et notre modèle de développement est arrivé au bout de ses incohérences : nous

aurions déjà besoin de plusieurs planètes, et le fossé des inégalités ne cesse de s'accroître... La prospérité matérielle dans laquelle nos sociétés vivent montre que là n'est pas la clef du bonheur. Qui plus est, cette prospérité n'a pas de sens si elle ne bénéficie qu'à une minorité. Cette prospérité a encore moins de sens si elle entame les conditions de la prospérité de demain en épuisant les réserves de ressources naturelles. Le capitalisme vert, le transfert des technologies inadaptées, ainsi que la marchandisation des ressources naturelles (eau, air, biodiversité,...) et les autres solutions de marché montrent déjà leurs limites. Elles ne sont pas la solution à la crise systémique actuelle. Par contre, de nombreuses pistes de solution émergent, tant au niveau local qu'au niveau global.

Le sauvetage du secteur financier et bancaire imposé aux contribuables des pays européens par le biais de la mise en place de politiques d'austérité a eu des conséquences dramatiques pour les populations. La dette publique est utilisée comme prétexte à des coupes budgétaires dans tous les services publics (santé, éducation, protection sociale, retraites, culture, etc.). Ce à quoi nous sommes confrontés en Europe du Nord n'est qu'une réplique de ce que les pays du Sud ont connu avec les Plans d'Ajustement Structurel imposés par le Fonds monétaire et la Banque mondiale. Les pays du G8, actionnaires majoritaires des institutions financières internationales et de l'économie mondiale, sont à ce titre largement responsables de la situation d'endettement des pays. Au Nord comme au Sud, ce n'est pas aux peuples de payer cette dette illégitime.

A l'heure de la catastrophe de Fukushima, des 25 ans de Tchernobyl, de la crise économie, climatique et environnementale, et dans un contexte local telle que la Haute Normandie (Centrales Nucléaires et EPR), il est urgent pour nous de débattre du nucléaire et de l'énergie plus largement, de la sécurité pour les salarié-e-s comme pour la population

et de la transparence des informations à ce sujet. Les controverses ne manqueront pas mais nous faisons le pari que le dissensus est fécond.

L'agriculture paysanne et familiale est laminée par les politiques libre-échangistes depuis les années 70. Les agricultures sont mises en concurrence, au détriment des conditions sociales et environnementales. Où en sont les politiques agricoles dans le monde, et notamment la Politique agricole commune ? Quelles responsabilités des pays du G20 ? Dans les pays du Sud, les communautés locales dépendent de la terre pour leur survie. Quelles conséquences de l'accaparement des terres et quel rôle des multinationales ? Le démantèlement des politiques agricoles et des outils de régulation des marchés a contribué à une volatilité extrême des prix agricoles : cette question est discutée par le G20, mais les solutions proposées sont tout sauf convaincantes. Quelles alternatives ? Et quelles enceintes légitimes pour élaborer et coordonner les politiques agricoles mondiales ?

Face à une insécurité sociale et économique grandissante (chômage, précarité...) les étrangers sont les premiers pris pour cibles. Les récentes déclarations d'hommes politiques, en France et en Europe, montrent une crispation autour des questions migratoires et libèrent une parole xénophobe qui entraîne à son tour une montée en puissance de l'extrême droite. Le renforcement des contrôles aux frontières européennes, la remise en cause de la liberté de circulation au sein-même de l'espace Schengen, l'enfermement des sans-papiers et les expulsions sont présentés comme des solutions à la crise. Après avoir prôné ouvertement une politique utilitariste opposant une immigration dite « choisie » à une immigration « subie », l'immigration légale est à présent elle-aussi visée, au mépris des droits humains. Ces politiques ont des conséquences dramatiques sur la vie de milliers de personnes migrantes. Elles masquent également une hypocrisie en fabriquant des personnes sans-droits en réalité bien utiles

à des employeurs qui bénéficient ainsi d'une main d'œuvre à moindre coût et moins encline à réclamer ses droits. Face ces constats, comment lutter aux côtés des personnes migrantes pour exiger l'égalité des droits pour tous et la liberté de circulation ?

Capitalisme et patriarcat se conjuguent encore et toujours pour refuser aux femmes du monde entier d'accéder aux droits fondamentaux. Mais les femmes du monde entier se mobilisent pour changer cette situation et transformer le monde. Au Nord comme au Sud, au travail comme dans la famille, elles refusent les violences. Au Nord comme au Sud, le capitalisme encourage les discriminations de genre à son profit. Partout dans le monde, les femmes sont victimes de la précarité (travail sous-payé et souvent invisible) et sont sur-exploitées tant dans le cadre familial et que professionnel. Partout dans le monde, les femmes travaillent mais ce travail est sous-payé, précarisé, trop souvent invisible et ne permet pas une autonomie financière réelle. Les femmes doivent disposer de leur corps et choisir leur sexualité : contraception et avortement sont des droits fondamentaux pour l'émancipation. Dans les révolutions arabes, les femmes sont largement présentes et s'approprient les droits politiques dans la lutte. Toutes ces questions doivent être au cœur des réponses alternatives à construire pour rendre possible un autre monde.

La crise financière de 2008 est clairement dans la logique du capitalisme international. Parmi les premières victimes du système financier mondial on compte les pays les plus pauvres, mais les conséquences sont également dramatiques dans les pays du Nord. Suite au krach financier de 2008 et au sauvetage des banques payé par les états, de nombreux pays connaissent des niveaux de dette souveraine exorbitants, aggravés pour certains par des attaques spéculatives. Face au creusement des déficits et à la fragilisation des budgets nationaux, les choix politiques ont porté exclusivement sur des mesures d'austérité, qui retombent sur les populations qui en payent

le prix fort (politiques d'austérité, délocalisations, crise immobilière, accroissement sans précédent des inégalités et de la misère, licenciements massifs). Une réelle régulation du secteur financier (taxes sur les transactions financières, suppression des paradis fiscaux, démocratisation et contrôle du secteur bancaire) est urgente. Nos débats devraient démontrer combien le capitalisme et ses exacerbations financières sont destructeurs et comment nous entendons y faire face. Oui, une autre répartition des richesses est possible !

Taxer la finance pour un monde plus juste :

La mise en place d'une taxe prélevée sur l'ensemble des transactions réalisées, sur les marchés financiers permettrait de dégager, chaque année des centaines de milliards d'euros pour lutter contre la pauvreté et les changements climatiques.

Cette taxation obligerait le secteur financier à participer à l'effort de solidarité.

Le contexte politique n'a jamais été aussi favorable à la mise en place d'une telle taxe : La France et l'Espagne se sont prononcées en sa faveur à l'ONU. L'Union Européenne et le FMI ont reconnu qu'elle était techniquement réalisable .

Les peuples d'abord pas la finance !

Les Réseaux du Parvis, le Réseau Européen et les activités

Internationales.



AG du reseau europeen (mai 2010)

Amsterdam – journée d'étude

Pour des communautés responsables : le droit canon est à leur service

Intervention de Rik Torfs (Résumé par Pierre Collet à partir du néerlandais).

Disponible sur le site de Pavès (Belgique) :

<http://www.paves-reseau.be/revue.php?id=862>

Avant d'aborder la question des communautés indépendantes, je voudrais la situer par rapport à deux réalités essentielles, le pluralisme et les Droits de l'Homme.

Depuis le concile Vatican II, il est beaucoup question de pluralisme au sein de l'Église catholique : *de facto* – pas en droit, bien sûr – il y a en effet plusieurs manières très différentes d'être catholique. Pour l'autorité, cela fait naturellement problème. Je propose de distinguer **trois types de réaction face au pluralisme** chez les dirigeants ecclésiastiques.

Le premier modèle : *mettre de l'ordre dans les affaires* ! Tout le monde doit marcher dans la même direction : les Pays-Bas connaissent bien ce modèle depuis la nomination de Mgr Gijzen à Roermond au début des années 70. Longtemps ce fut le modèle unique, et la seule alternative pour ceux qui ne voulaient pas se laisser embrigader était de quitter l'Église.

En Belgique, **le modèle Danneels** a fait recette pendant de longues années.

Il fait une *séparation entre la foi et l'Église*. Laissez l'Église à ceux qui sont chargés de la diriger et ils vous laisseront tranquille. Mais cela signifie naturellement qu'il existe encore une sorte d'église formelle, que le bâtiment est toujours debout, mais qu'il est vide, et que les gens qui devraient le visiter sont occupés à d'autres choses et pas du tout à contrôler le bâtiment. Ce modèle produit une véritable aliénation entre l'Église et la foi. C'est peut-être bien une attitude typiquement belge, ou alors latine. Des Hollandais n'accepteraient jamais cette schizophrénie. Ils s'opposent parfois à une loi, mais s'il le faut, ils sont prêts à l'accepter contre leur gré. Tout autrement qu'un Italien. Les Italiens, par exemple, ont du respect pour la loi, et celui qui respecte la loi se dispense de l'observer...

Je ne sais pas si ce modèle Danneels est tellement meilleur que le modèle Gijzen et consorts. Dans les deux cas, on n'a que du mépris pour ce que les croyants veulent vraiment, soit en les ignorant et en les chassant, soit en les laissant tourner en rond de peur qu'ils ne s'en prennent à l'institution.

On peut imaginer aussi **un troisième modèle** qu'utiliserait, me semble-t-il, l'archevêque actuel de Malines-Bruxelles, André-Joseph Léonard, mais il est possible que je me trompe. On craignait dans un premier temps que son arrivée provoque un durcissement, comme on l'a vu ces dernières années aux Pays-Bas. Mais il semble qu'il ait compris qu'il n'y avait plus moyen de résoudre certains problèmes en interne et qu'il fallait faire confiance à l'expertise de certains croyants de l'extérieur, y compris de ceux auxquels il n'aurait pas fait confiance spontanément. Il est possible que les récentes révélations d'abus sexuels y soient pour quelque chose.

Ensuite **les Droits de l'Homme dans l'Église catholique**... Ils existent bel et bien dans le droit canon de 1983, même s'ils y portent un autre nom, celui de « *obligations et droits de tous les croyants* ». Il y est question entre autres de la liberté

d'expression, du principe de légalité, mais aussi de la liberté d'association, etc. C'est ainsi que, la semaine passée, j'ai dû prendre la défense d'un évêque violemment attaqué – et à juste titre – pour des faits de pédophilie. D'accord pour sa démission, évidemment. Mais pourquoi réclamer sa réduction à l'état laïc ? J'ai dû répéter à plusieurs reprises : non, il faut respecter les règles, même si le coupable est un évêque...

Le droit est de toute façon une nécessité du vivre-ensemble : alors comment utiliser ce droit – et donc le droit canon – pour se forger son opinion ?

Parmi d'autres possibles, voici sept pistes de réflexion à ce sujet.

1. Le droit d'association. Le code de 1983 reconnaît le droit à l'association (CIC 215). Il fait la distinction entre une association publique, une association privée et une association de fait. Et les croyants ont le droit de créer l'association qui leur convient. Savez-vous que l'association de fait prévoit même que des non-catholiques peuvent en faire partie ? Dans certaines situations, cela peut être un avantage.

2. Le droit d'initiative. Les croyants ont le droit de prendre des initiatives (CIC 216) à l'unique condition qu'elles ne menacent pas les structures existantes. Mais que signifie cette condition si la structure existante est trop affaiblie, comme c'est le cas de certaines paroisses ? On ne détruit pas ce qui n'existe plus... Au fur et à mesure que les structures traditionnelles fonctionnent moins bien, les croyants voient donc grandir leur droit à prendre des initiatives.

3. Le sacrement 'reconstruit' – à défaut d'une appellation plus adéquate.

L'Église catholique connaît sept sacrements qui sont très règlementés par le code : qui peut les administrer, quand

sont-ils valides, etc. Il y a de plus en plus de situations où il est devenu impossible d'administrer les sacrements à cause de la pénurie de ministres, je pense par exemple à l'onction des malades. C'est ainsi que se développe la tendance à inventer des rites qui ressemblent aux sacrements mais qui n'en sont pas : des sacrements '*reconstruits*'. Tant qu'ils ne prétendent pas être des sacrements '*valides*', il ne devrait pas y avoir de problème avec le droit canon...

4. La coutume contre la loi. Car certaines pratiques contredisent les règles, et si on est alors dans l'illégalité, c'est pourtant légitime : on peut enfreindre la loi... Encore une bonne nouvelle que vous ignorez sans doute : le code prévoit qu'une coutume qui va contre la loi obtient force de droit après trente ans. Prenons l'exemple de laïcs qui font l'homélie : les évêques peuvent protester au nom du canon 767, et la communauté répondra que c'est une habitude bien ancrée et donc que le droit le permet.

Mais il y a une restriction quand même, ces coutumes ne sont pas admises quand le '*droit divin*' est en cause. Par exemple, depuis 1994 et la lettre *Ordinatio Sacerdotalis*, il est de droit divin que les femmes ne peuvent pas être ordonnées prêtres, comme si Dieu avait vu clair enfin à cette date sur cette question... Je pense que c'est une piste intéressante, surtout au niveau local.

5. Les lacunes dans la loi. Alors que pour certains cette situation est une source d'insécurité, il faudrait plutôt voir dans l'absence de loi une occasion et un espace de liberté. C'est l'argument qu'a utilisé récemment pour se défendre Ruud Huysmans, coupable selon son évêque d'enfreindre la loi du célibat par l'astuce du '*geregistreerd partnerschap*' – un système de reconnaissance légale de la cohabitation. Quelque soit le jugement moral à porter là-dessus, je trouve important de souligner qu'il existe plus souvent qu'on ne croit un espace de liberté non couvert par le droit.

6. Le baptême et l'appartenance à l'Église. Pour l'Église catholique, le lien entre les deux est très strict, l'un ne va pas sans l'autre. C'est un point qui est souvent discuté ces derniers temps, en particulier à la suite des scandales d'abus sexuels : un certain nombre de gens qui ne veulent plus avoir affaire avec cette Église demandent à être 'débaptisés'... Impossible, leur répond-on, le baptême imprime une marque indélébile ! Pourtant, dans les années '40 déjà, le théologien Karl Rahner avait tenté de montrer que les deux pouvaient être séparés, car le caractère d'adhésion et d'appartenance ne peut jamais être automatique. Peut-être qu'en situation de crise, comme aujourd'hui, cette distinction aurait plus de chance d'être entendue.

N'empêche, tant que ce n'est pas le cas, l'appartenance à l'Église par le fait du baptême reste une garantie. Un évêque aurait beau vous dire : *mais en disant, en faisant cela, vous n'êtes pas catholique !* Vous pourrez toujours répondre : *vous vous trompez, j'ai été baptisé...* Quelles que soient les sanctions que peut prendre l'autorité, elle ne pourra jamais aller contre cette appartenance radicale : profitons donc de cela pour suivre notre chemin.

7. Le droit pénal ecclésiastique. Il existe évidemment, et longuement, du n° 1311 au 1399. Mais il y a une différence significative par rapport aux autres codes profanes : même si toutes les raisons existent pour punir quelqu'un – l'existence du délit, les preuves, la responsabilité de la personne – on n'est pas obligé de punir. Ce devoir compulsif de punir qu'on trouve dans la justice civile est totalement absent du code. En outre, il existe dans le droit canon une règle concernant la non-responsabilité, *inculpability*, qui est très généreuse. Il y a toujours bien une raison qui justifie une réduction de peine...

En conclusion, je voudrais résumer ce que j'ai voulu dire. Il ne vous faut rien attendre de l'autorité pour suivre votre cœur et vos convictions. Votre chemin, c'est vous qui devez le

chercher. Ce n'est pas dans les bureaux du Vatican ou du diocèse que vous trouverez les idées pour quelque renouveau que ce soit. Mais quand vous avez fait vos propres choix, quand vous êtes parvenus à mettre sur pied une communauté locale vivante, quand vous pouvez arriver à cela avec votre propre créativité, votre foi, votre savoir, alors il n'y a plus aucun problème pour expliquer à un évêque que ce que vous faites convient parfaitement à l'intérieur du système dont ils pensent être les responsables.

AG DU RESEAU EUROPEEN (mai 2010)

Journée d'étude – Amsterdam

La Dominicusgemeente Amsterdam, ou une paroisse hors normes

Par Ko BORDENS

Président de l'équipe liturgique de la Dominicusgemeente à Amsterdam, *traduit du néerlandais par Pierre Collet* (le texte peut être obtenu de **Pavés** – Belgique)

<http://www.paves-reseau.be/revue.php?id=86>

Le bâtiment où vous vous trouvez était bien différent il y a 46 ans, car tout était alors concentré sur l'autel. Et le nombre de paroissiens a diminué considérablement.

Cela commence en **1964**. Quand quatre dominicains s'installèrent ici. Ce qu'ils avaient bien l'intention de faire, c'était de traduire concrètement les acquis du concile **Vatican II**. Et il fallait étudier de nouveau les **Écritures**. Ensuite ils ont laissé les choses évoluer et à chaque fois ils ont fait ce qu'ils ont cru devoir faire. Cette évolution est donc principalement une coïncidence de circonstances fortuites.

Trois ans plus tard, la chorale de Bernard Huijbers s'est

proposée pour venir chanter ici. La condition fut qu'elle participe activement à la préparation de tous les offices. Cette pratique s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui. Et un podium a été dressé au milieu de l'église à partir de l'idée que la liturgie se passe à la fois sur le podium et dans la salle [ce « podium » se trouve sur un côté, et non pas dans le chœur].

Cela a débouché sur **une structure de direction**, avec un conseil démocratiquement élu et compétent pour faire les nominations : il confie la liturgie à des professionnels et l'administration du bâtiment à un conseil de gestion. Il était inévitable que tout ceci cause des tensions et mette en évidence des obstacles.

La principale pierre d'achoppement a été le diocèse de Haarlem. À cause du mode d'administration démocratique choisi : c'est en effet l'évêque qui a le droit de nomination. Nous n'avons pas tenté d'éviter le contact, nous avons essayé de dialoguer. Et nous avons été autorisés à poursuivre pour une période expérimentale de cinq ans. Le représentant de l'évêque a ainsi formulé les choses : on met les règles ecclésiastiques entre parenthèses. Une commission de guidance, constituée d'un théologien (Edward Schillebeeckx), un liturgiste et un canoniste, évaluerait l'expérience.

Après cinq ans, cette évaluation conclut que la Dominicusgemeente cherche **une voie plus libre et personnelle, différente de ce que le droit canon catholique prévoit** et qu'on peut le comprendre... Elle se consacre à une tâche plus large de l'Eglise et qui concerne de nouvelles formes de christianisme.

Mais après quelque temps, le diocèse fait savoir que l'évêque ne peut pas accepter notre évolution. Une plate-forme plus œcuménique pourrait créer un climat de liberté où la Dominicusgemeente trouverait sa propre voie de manière plus objective. **Un processus d'émancipation est lancé**, dans lequel

la Dominicusgemeente doit acquérir une personnalité juridique pour garder la structure d'administration actuelle. Un conseil élu détermine la politique, délègue l'exécution aux groupes et aux personnes et porte la responsabilité finale. **L'église en tant que société financière est hébergée dans une fondation Dominicus qui devient propriétaire des biens immeubles.** Cette opération est bien sûr préparée dans un petit groupe, mais ensuite soumise en plusieurs phases à la communauté, et les décisions sont finalement acceptées à l'unanimité.

Comme la Fondation est un partenaire fiable pour le gouvernement, en l'occurrence la Conservation du Patrimoine, **une subvention** est également accordée pour restaurer l'église dans l'état actuel.

La Dominicusgemeente est peut-être un endroit magnifique, elle est aussi une communauté très simple avec tous les problèmes habituels entre le personnel rémunéré et les bénévoles

Pour conclure, je voudrais enfin citer un certain nombre de tensions qui peuvent toujours surgir dans un processus d'autonomie.

S'agissait-il de réussir des célébrations soignées de grande qualité, faisait-on suffisamment attention à la formation de la communauté ? Pour le dire autrement, **s'agissait-il seulement de consommer, ou y avait-il aussi quelque chose du genre de l'engagement des uns envers les autres?** N'y avait-il que les professionnels, les théologiens et les artistes qui avaient leur mot à dire ?

En lien avec cela, l'opposition souvent faite entre un engagement politique, le combat pour une société plus juste, et l'attention pour l'intériorité. Entre **l'action et la contemplation.**

Une autre préoccupation est de **ne pas laisser se développer la communauté comme une île.** Tous les six mois, nous nous

laissons interpeller sur nos actions par des personnes extérieures à la communauté, venues d'autres communautés, par des scientifiques et des liturgistes. Des partenaires.

La Dominicusgemeenste est aussi connue à Amsterdam pour ses portes ouvertes à Noël. Personne ne peut rester seul pour Noël. Il faut que quelque part dans la ville il y ait un lieu, un endroit chaleureux où on est le bienvenu et où on trouvera des gens accueillants, et si possible aussi un verre de vin et un divertissement.

Depuis le début de cette année, nous essayons aussi de tendre la main d'une autre façon à l'Amsterdam profane, jeunes et vieux. Chaque premier lundi du mois, nous accueillons une soirée '*sirènes*', une heure de témoignages, de cris du cœur, de silence, de messages de la société. Avec des poètes, des musiciens, des penseurs, des réalisateurs et des comédiens. Avec eux, nous essayons aussi de trouver un langage qui peut enrichir nos célébrations.

Ma conviction profonde, c'est **qu'accepter de manière créative tout ce qui surgit dans un processus d'autonomie fournit le ciment pour bâtir de nouvelles communautés de foi.**

L'atelier International :

La diversité des engagements – de fait des Réseaux au niveau international – rend de plus en plus nécessaire l'atelier international, lieu de débat et de réflexion pour les associations participant à ces activités internationales. C'est aussi le lieu où se fait la concertation entre les divers lieux et niveaux d'engagement. Enfin c'est le lieu où s'élaborent les prises de position de la fédération sur les questions traitées par le Réseau Européen dans ses Assemblées Générales.

Un engagement citoyen au niveau européen – le Réseau Européen et les institutions de l'union Européenne

Europe et laïcité.

La fédération se trouve engagée dans la défense et la promotion de la laïcité en Europe dans deux cadres différents.

a) Dans le cadre du Groupe de travail multiparti du Parlement Européen (PE) sur la séparation de la religion et de la politique, né en 2004 à la suite de l'affaire Buttiglione dont le PE a rejeté la candidature à un poste de commissaire, et reconstitué en septembre 2009 sous le nom de Plateforme du Parlement Européen pour la Laïcité en politique (PPELP) pour la durée de la législature 2009-2014.

Le Réseau Européen participe activement à ses travaux depuis l'origine. On remarquera l'apparition dans le nom du groupe de mot laïcité (secularism dans l'appellation anglaise, le mot laicity adopté au Conseil de l'Europe n'étant pas entré dans le vocabulaire de l'UE). Le groupe est animé d'une ambition politique accrue et d'une volonté d'intensifier le contact avec l'opinion publique. Il entend faire une place accrue aux débats et aux auditions, notamment des dirigeants des institutions de l'Union Européenne. Les objectifs restent inchangés. La prochaine réunion doit adopter un programme de travail et élire la présidence.

Les ONG européennes concernées, notamment les organisations de convictions, trouvent dans ce groupe un espace démocratique d'expression et leur participation est désormais formellement reconnue et organisée avec la mise en place d'un comité consultatif. Elles lui apportent un soutien apprécié.

Hubert Tournès y représente le RE/EN. Elfriede Harth en assurent le secrétariat. L'un et l'autre sont cosecrétaires du RE.

b) Dans le cadre du G3i, Groupe de travail International, Interculturel et interconvictionnel créé à l'initiative du Réseau Européen Eglises et Libertés.

Le G3I réunit des représentants d'organisations de cultures chrétienne, juive, musulmane athée et agnostique (d'où le mot interconvictionnel et non interreligieux) de divers pays européens. Après le colloque organisé au Conseil de l'Europe en 2007 et dont les actes sont publiés par Publibook (<http://www.publibook.com/boutique2006/detailu-4695-PB.html>), il prépare un nouveau colloque sur le thème « Europe et laïcité : espaces démocratiques et expressions de convictions ».

François Becker a présenté ce projet au responsable des relations avec les organisations de convictions au BEPA (Bureau des Conseillers Politiques Européens), et lui a demandé un soutien financier. Il rencontrera prochainement le directeur chargé de la culture et du dialogue interculturel à la Commission Européenne.

Compte tenu de la convergence des travaux du G3i et de la Plateforme du Parlement Européen pour la Laïcité en Politique, Hubert Tournès fera le lien entre le G3i et cette plateforme. Le G3i a décidé de se transformer en association loi de 1901, dont François Becker a été élu président.

Le Réseau Européen et la Crise mondiale. Le réseau Européen a adressé à la veille des élections européennes un appel adopté par l'assemblée générale de mai 2009, un appel au Parlement, à la Commission et au Conseil européens « Pour un système financier régulé et une Europe sociale ». La crise sociale et, dans les pays pauvres, la famine désignée pudiquement « crise alimentaire » ne font que s'aggraver et les 20 gouvernements, autoproclamés instance de gouvernance mondiale, laissent les puissances financières revenir avec déjà des profits record, aux pratiques de spéculation qui ont plongé le monde dans la crise. Cet appel devra sans doute être réitéré et mis à jour.

Dialogue de l'UE avec les organisations de convictions. Comme décidé lors de son AG en mai 2009 à Londres, le Réseau Européen a demandé aux services de la Commission Européenne d'être admis au dialogue structuré selon les règles du traité

de Lisbonne – dont la ratification est maintenant attendue pour une date prochaine. Une réponse de principe favorable lui a été faite au début de l'été.

En septembre, François Becker a été reçu par le responsable du BEPA chargé des relations avec les organisations de convictions, qui lui a confirmé que les dispositions étaient prises pour que le Réseau Européen soit invité à des réunions et débats (sans qu'on sache si c'est dans le cadre du dialogue structuré – Art. 17). Les modalités du dialogue restent à concrétiser.

D'autres activités du Réseau Européen se font dans le cadre continental. Pour les consulter, référez-vous à la totalité du rapport rédigé par François Becker et Hubert Tournès pour l'Assemblée Générale de Strasbourg.

François Becker.

L'Europe et Les activités internationales de Parvis

La globalisation de notre monde fait que les problèmes et les situations qui sont à l'origine de la création de Parvis et de ses actions ne se limitent pas à l'hexagone et se retrouvent dans la plupart des pays, qu'il s'agisse des problèmes touchant les personnes, la société, la politique, et l'économie qui est de plus en plus intégrée. Les enjeux qui en résultent sont tels que Parvis ne peut s'en désintéresser pour mener à bien ses objectifs. La fédération des réseaux des Parvis se doit donc de mener des activités internationales. Comment le fait-elle ?

I Les différentes formes de l'activité internationale de Parvis

Les activités internationales de la fédération sont menées :

1) par la fédération en tant que telle

Ces activités sont menées dans le cadre du Réseau Européen Eglises et Libertés dont la fédération réseaux des Parvis est membre (Denyse Boyer en est le point de contact), comme quatre de ses associations (DLE, FHE, NSAE et Partenia 2000). Le réseau édite une revue semestrielle EURONEWS qui est accessible via internet

: <http://www.european-catholic-people.eu/euronews/>

2) par les associations de la fédération

– celles qui ont leurs propres activités internationales : Droits et Libertés dans les Eglises (DLE), Femmes et Hommes en Eglise (FHE), Nous Sommes Aussi l'Eglise (NSAE), Partenia, David et Jonathan et l'équipe nationale JONAS),

– celles qui sont elles-mêmes des associations internationales : Association des Femmes d'Europe pour la Recherche Théologique (AFERT))

– celles qui sont membres de réseaux internationaux. C'est le cas de

o Droits et Libertés dans les Eglises (DLE) qui est une des branches françaises du mouvement international « Nous Sommes l'Eglise » (IMWAC www.we-are-church.org) dont de nombreuses branches européennes sont membres du Réseau Européen Eglises et Libertés. Hubert Tournès (DLE), membre du comité d'IMWAC envoie périodiquement les informations concernant les activités d'IMWAC (certaines sont rapportées dans EURONEWS).

o Assemblée fraternelle des chrétiens unitariens fait partie d'un réseau

o Association des correspondants des Communautés de Base (ACB) est concernée par la coordination européenne des communautés de base ;

o Associations de prêtres mariés (Prêtres en Foyer et Prêtres mariés France Nord) sont concernées par la fédération européenne des prêtres mariés qui est membre du Réseau Européen.

Au niveau européen, le réseau Européen Eglises et libertés, IMWAC et la coordination européenne des communautés de base cherchent à coordonner le plus en plus leurs activités qui

sont complémentaires. Chacune de ces trois associations prennent plus particulièrement en charge un des aspects de la vie de tout chrétien :

- Le réseau Européen Eglises et Libertés est plus particulièrement concerné par les aspects sociétaux, à savoir : interactions entre Eglises et société, construction d'une société européenne qui soit en harmonie avec ce que Jésus nous a révélé ;
- Le mouvement mondial IMWAC est plus particulièrement concerné par les aspects ecclésiaux, et particulièrement la revitalisation de l'esprit de Vatican II ;
- La coordination européenne des communautés de base est plus directement concernée par les aspects de la vie locale et de la célébration.

II Groupe de travail international de la Fédération

De façon à réfléchir aux aspects internationaux de ses activités, à échanger les informations et à préparer les AG du Réseau Européen, la fédération a mis en place un groupe de travail international. Il soumet les conclusions de son travail au Conseil d'administration du réseau qui décide des positions que la fédération défendra lors des rencontres annuelles du réseau Européen. Ce groupe qui rassemble toutes les personnes intéressées par les questions internationales est actuellement coordonné par Denyse Boyer.

Les enjeux actuels dans la construction de l'Europe pour Parvis

L'Europe s'est construite autour de trois piliers qui en font la spécificité :

- Des valeurs et une mise en pratique de ces valeurs explicitées dans la convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, et dans la charte sociale européenne.

- la démocratie
- l'état de droit dans le respect et la dignité de chacun et chacune, l'égalité de chacun et chacune dans l'accès à ces droits humains, sociaux et économiques.

Ces valeurs sont fondées sur la confiance en l'Homme et en sa capacité à mettre en place les moyens d'assurer le bien commun et la cohésion sociale et donc sur l'universalité des droits de l'Homme, au moins sur l'ensemble de l'Europe

L'Europe doit vivre et mettre en pratique ces valeurs aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur dans le monde. Des paroles et des actes inspirés de l'esprit de Jésus sont, pour nous croyants, essentiels.

Mais l'Europe est fortement confrontée à d'autres visions venant

- de l'intérieur : l'Europe est de plus en plus multiculturelle, multi-religieuse et multi-convictionnelle (immigration importante, évolution des européens (désenchantement, disparition des certitudes, manque de fiabilité de la projection sur l'avenir, perte de repères et d'identité, mondialisation...))

- de l'extérieur : l'Europe est de plus en plus dépendante des autres pays du monde (décentralisation, marché mondial, pressions culturelles, pressions terroristes...)

Dans ces conditions se posent les questions fondamentales en cours de discussion :

Qu'en est-il donc des piliers sur lesquels l'Europe est fondée, notamment du socle de valeurs actuellement reconnues? Comment développer la cohésion sociale en Europe dans ces conditions ? Comment résoudre les problèmes de société qui se posent de plus en plus nombreux ?

A ce niveau, apparaît un problème de « légitimité » et de représentativité:

- qui va définir le socle commun de valeurs de références sur lequel se construit la cohésion sociale et sont définies les actions de l'Europe? Qui a la légitimité de définir ces piliers

au nom de qui ?

– qui a la légitimité de décider comment ils sont mis en place et celle de les mettre effectivement en place ? Qui a la légitimité de décider la conformité à ces piliers des actions entreprises?

Ces questions sont importantes et le réseau Européen pense que les Eglises et les chrétiens doivent s'exprimer et contribuer publiquement à la réflexion et qu'ils doivent pouvoir le faire, comme tout courant d'opinion en a le devoir, mais le réseau européen, comme Parvis, conteste que

1) seule la hiérarchie catholique puisse s'exprimer au nom des catholiques, « être la voix des catholiques », dans la mesure où la hiérarchie ne représente pas le « peuple de Dieu » qu'elle ne consulte pas et où ses positions peuvent être en opposition à celles du peuple de Dieu.

2) cette hiérarchie veuille imposer son point de vue voire l'imposer à tous par la force de la loi

Les courants traditionnalistes et fondamentalistes, bien représentés au sein de la hiérarchie l'Eglise catholique, de celle des Eglises orthodoxes et des instances dirigeantes de l'islam, pensent en effet que ce sont les hiérarchies des Eglises ou des courants religieux qui peuvent et doivent définir les valeurs de référence. D'après eux en effet, ces hiérarchies en ont seules la légitimité car elle provient de Dieu. Pour leur part, les états de l'Europe reconnaissent dans leur grande majorité que ces valeurs sont issues de la réflexion et de l'expérience des hommes et des femmes au cours de l'histoire, qu'ils soient croyants ou non, réflexion et expérience stimulées certes par les différentes convictions religieuses et courants de pensée. Ainsi on assiste à une opposition entre deux universalités : l'universalité de type religieux (Dieu est universel) et l'universalité des Droits Humains.

La hiérarchie catholique s'est battue pour que soit reconnue dans le traité de Lisbonne

– la racine chrétienne de ces valeurs , demande rejetée majoritairement ce qui a provoqué une violente réaction du pape

– sa reconnaissance comme acteur particulier dans l'élaboration des décisions au niveau européen, ce qui a été acté dans l'article II. 17 .

Il est intéressant de noter ce que disent les représentants d'une délégation de la Conférence des évêques de France dans le compte rendu de la visite qu'ils ont faite les 4 et 5 décembre 2007 à Bruxelles

:<http://www.cef.fr/catho/actus/archives/2007/20071204bruxelles.php>

« • Quel rôle l'Église peut-elle jouer auprès de ces institutions ?

Elle doit apporter sa pierre aux grands débats qui agitent l'Europe. Je pense en particulier aux questions comme le climat, la fin de vie, l'avortement, les manipulations génétiques, la bioéthique mais aussi aux problèmes économiques, aux problèmes de migration. Si la foi se trouve au cœur de la vie des gens, qu'elle éclaire tous les domaines de la vie, alors il est important que l'Église soit présente aux interfaces de la société et qu'elle apporte sa contribution aux débats. La voix des catholiques n'est pas anodine, elle a aussi le droit de s'exprimer. J'ai senti parmi nos interlocuteurs à Bruxelles une forte demande pour que nous soyons présents dans le débat

• L'inscription de l'article II-17 dans le Traité de Lisbonne peut-elle donner plus de poids à la parole de l'Église ?

Je le crois. Cela nous a d'ailleurs été dit explicitement. Inscrire dans un traité que l'Église est un interlocuteur est un signe fort. Cet article, qui peut paraître anodin par rapport à l'ensemble du traité, est en fait très important. A nous, donc, d'assurer une présence de l'Église dans ces institutions. Nous y sommes invités : il serait dommage de ne pas répondre à l'invitation.

Les Eglises se sont ainsi organisées pour pouvoir intervenir efficacement auprès de la commission européenne.

Le réseau Européen et Parvis se sont battus, comme la fédération humaniste européenne, lors de la préparation des traités pour que cet article II-17 ne soit pas inclus, estimant que l'article I-11 qui institue un dialogue avec les associations et la société civile était suffisant pour que la commission puisse prendre les avis des Eglises comme des associations de conviction. Ayant perdu cette bataille, maintenant que cet article II-17 est dans le traité de Lisbonne, le réseau Européen et Parvis peuvent-ils laisser les hiérarchies intervenir seules ?

Lors du Conseil d'administration de Parvis a répondu clairement non lors de sa réunion du 29 mars 2009, comme la fédération humaniste européenne l'avait déjà fait. Parvis s'organise pour faire entendre sa voix dans les institutions européennes :

- au niveau du Conseil de l'Europe, grâce au réseau Européen dont la légitimité internationale a été reconnue en janvier 2008 par l'octroi du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe,
- au niveau des institutions de l'union européenne.

Les institutions européennes dans lesquelles Parvis peut intervenir via le réseau Européen

Elles ont de plus en plus de poids sur ce que nous vivons en Europe et sont intéressées par les relations religions, politique et société (cf article II-17 du traité de Lisbonne)

1) Union Européenne :

a) commission européenne

**BEPA (Bureau des Conseillers de
Politique Européenne**

:http://ec.europa.eu/dgs/policy_advisers/annual_man_plan_2006/index_fr.htm#)

Une des missions de ce bureau est le dialogue avec les religions, églises et communautés de conviction et donc de mettre en œuvre l'article II-17 du traité de Lisbonne.

b) Parlement européen :

Rôle de plus en plus important du parlement européen qui s'intéresse aux relations Religion et politique. Il existe un groupe multi-parti de travail de députés du parlement européen (PE) ouvert à quelques ONG concernées par religion, politique et Société

(www.politicsreligion.com). Le réseau Européen y est représenté

2) Conseil de l'Europe

<http://www.coe.int>

Le Conseil de l'Europe est garant de la charte sociale européenne et de la convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales

Le réseau Européen, doté depuis janvier 2008 du statut participatif au Conseil de l'Europe, fait partie de la conférence des OING. Les OING ayant le statut participatif auprès du Conseil de l'Europe ont un rôle de plus en plus important au Conseil de l'Europe (<http://www.coe.int/T/F/ONG/Public/>), car la conférence des OING constitue le 4ème pilier du Conseil de l'Europe, les 3 autres étant le comité des ministres, l'Assemblée parlementaire et le congrès des pouvoirs locaux et régionaux.

Parmi ces OING, les organisations internationales catholiques (OIC), c'est-à-dire celles qui sont reconnues par le Vatican, se retrouvent avant chaque session pour les préparer. Le réseau Européen y est régulièrement invité, bien qu'il ne fasse pas partie des OIC.

Le conseil de l'Europe est très concerné par la défense de la cohésion sociale, la défense des droits de l'Homme (cours européenne des droits de l'Homme), la justice, la réduction de la pauvreté, l'éducation et la culture, et s'intéresse de plus en plus, dans ce contexte, au dialogue inter culturel, à sa dimension religieuse et aux interactions religion, société.

– 3) Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE)

Une des missions de cette organisation est la protection des trois piliers de l'Europe, qui comporte la protection de la

liberté d'avoir ou ne pas avoir de religion.

Les institutions ecclésiales au niveau européen

1) Pour l'Eglise catholique:

– la COMECE (Commission des conférences épiscopales de la Communauté européenne : <http://www.comece.org/>). Elle est composée d'évêques délégués par les conférences épiscopales des pays de l'union européenne (actuellement 27 membres). Son siège est à Bruxelles.

Objectifs

– Accompagner et analyser le processus politique de l'Union européenne.

– Informer et conscientiser l'Eglise sur les développements de la législation et des politiques européennes.

– Encourager la réflexion, basée sur l'enseignement social de l'Eglise, sur les défis posés par la construction d'une Europe unie.

Domaines d'activité :

– Eglise, religion, Europe : l'Eglise catholique en Europe, œcuménisme, dialogue interreligieux, relations Eglise-Etat en Europe

– l'union dans le monde : politique étrangère, coopération et développement,...

– Economie et société : Affaires sociales, société et information, recherche et bioéthique, éducation et jeunesse

– Droit et Justice : Droits de l'Homme, Asile et Migrations, Questions juridiques, Relations Eglise-Etat en Europe

-l'Avenir de l'Union

La COMECE a donc parmi ses objectifs d'être la voix des évêques, en fait du Vatican, auprès de la commission européenne. Bien souvent, cependant, elle identifie la voix des évêques à celle des catholiques (cf. plus haut) et agit souvent comme un lobby de la commission européenne. C'est elle

qui s'est beaucoup investie pour faire inclure (sans succès) Dieu et les "racines chrétiennes" dans la constitution européenne et pour permettre à l'Eglise catholique de dire son mot officiellement et de façon privilégiée dans les activités de la Commission européenne (cf article II-17 du traité de Lisbonne) et les commentaires de la COMECE : http://www.comece.org/comece.taf?_function=news_new&_sub=&id=7&language=fr)

La COMECE s'est aussi investie dans un travail de réflexion sur les valeurs. Elle a organisé un grand colloque à Rome la veille de la réunion de Berlin des chefs d'Etat dans l'espoir qu'ils feraient référence aux racines chrétiennes de l'Europe. On peut aussi lire le rapport commandé par la COMECE sur "L'Europe des valeurs: la dimension éthique de l'Union européenne", publié en mars 2007. http://www.comece.org/upload/pdf/0703_values_FR.pdf .

La COMECE organise périodiquement des colloques avec des membres du parlement européen et de la commission. Des comptes rendus sont publiés sur le site de la COMECE

– la CCEE (Concilium Conferentiarum Episcoporum Europae : <http://www.ccee.ch/>), la Conférence des évêchés de tous les pays européens, a des préoccupations plus larges. C'est l'équivalent de la conférence épiscopale pour tous les états de l'Europe.

– l'OCIPE (Office Catholique d'Information et d'initiatives Pour l'Europe) dirigé par les jésuites

– l'association « Espaces, spiritualités, cultures et société en Europe » animée par les dominicains,

2) Pour les Eglises non catholiques

la CEC-KEK (<http://www.cec-kek.org/>), Conférence des Eglises européennes (groupant toutes les Eglises chrétiennes y compris les Eglises orthodoxes mais non l'Eglise catholique).

La CCEE a préparé avec la CEC-KEK la 3ème assemblée œcuménique

(<http://www.eea3.org/>) qui s'est tenue en septembre 2007 à Sibiu en Roumanie sur le thème : « La lumière du Christ illumine tous les humains : Espoir de renouveau et d'unité pour l'Europe ».

Les OIC ont soumis trois rapports à cette assemblée au cours de laquelle le Président de la commission européenne a pris la parole en assemblée plénière. (Cf les textes soumis par les OIC)

Le représentant de la CEC auprès du conseil de l'Europe participe régulièrement aux réunions des OIC.

[Suivant >](#)